

Pom info

MAIRIE

Égalité
Fraternité



Mairie de Pommeret • Bulletin d'information • N° 122 • octobre 2025

RÉUNION PUBLIQUE MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

« La clé des champs »

Un lieu convivial favorisant les rencontres entre générations

La maison intergénérationnelle est composée de :

5 logements privatifs de plain-pied, conçus aux normes PMR :

1 T1 ; 2 T2 ; 2 T3 avec coin cuisine (meuble sous évier), salle de bains, wc, pièce de vie et chambre(s) aménageables par les locataires. Trois logements sont destinés aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. L'attribution sera soumise à conditions de ressources, permettant de prétendre à l'allocation logement.

Plusieurs espaces communs :

- Une entrée commune dite « halle bioclimatique » favorisant les rencontres et desservant les logements.
- une cuisine entièrement équipée pour la préparation des repas.
- une pièce de vie salle à manger et de réception ou d'animation, avec terrasse extérieure.



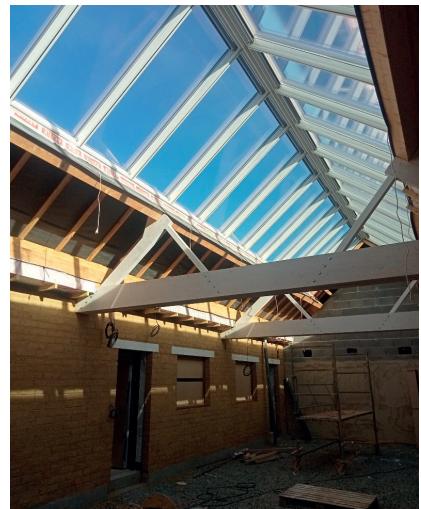
- une buanderie, un local poubelles, wc visiteurs.

Située sur un espace paysager ouvert au public (jardins partagés, jeux pour enfants, théâtre de verdure...) entre la maison des associations, le restaurant scolaire et la garderie, à proximité de la maison inclusive GWITIBUNAN.

Habiter et vivre ensemble, c'est :

- Avoir le choix de profiter de son espace privatif et l'avantage de rompre l'isolement en partageant des temps de vie avec ses voisins, (repas, coin détente et télé, animations...)
- Garder la possibilité de recevoir sa famille, ses amis...
- Contribuer à la vie de cet espace en participant à l'organisation du projet de vie sociale et partagée aux conseils des voisins, aux animations avec la coordinatrice du lieu en prestation avec Gwitibunan.

Renseignements et dossier à retirer en mairie et à retourner avant le 1er décembre. La commission d'attribution se tiendra le **18 décembre 2025**, pour une entrée des locataires prévue au 1er mars 2026.



FÊTE DE QUARTIER RUE DU VERGER

Depuis plus de 20 ans, les voisins de la rue du Verger, à Pommeret, se réunissent lors d'une journée amicale et intergénérationnelle. Le **samedi 6 septembre**, la quarantaine de convives a commencé la journée par un apéritif d'accueil des nouveaux habitants de la rue, suivi de grillades. L'après-midi, consacré aux jeux de boules, palets ou à la promenade, s'est prolongé dans la soirée par un repas sous chapiteau, un moment d'échanges et de rigolades.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre au matin, la municipalité de Pommeret a permis au public de découvrir la maison intergénérationnelle et l'accueil de la mairie, dans le cadre des Journées du patrimoine.

45 personnes se sont données rendez-vous au départ de cette « rando patrimoine » de 8 km, avec un passage par la chapelle Notre-Dame de la Rivière et son chêne emblématique, la visite de la maison intergénérationnelle dont le maire Serge Guinard a expliqué la construction et le fonctionnement, et, pour terminer, la visite de l'accueil de la mairie, rénové avec le concours de Benoît Vilsalmon, conseiller municipal, qui a réalisé les plans.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour le verre de l'amitié.



LE VESTIAIRE DOUCHE DU TERRAIN DE FOOT SE TRANSFORME EN CLUB HOUSE

Les travaux de transformation du vestiaire-douche du terrain de foot en club house sont bien avancés.

Ils ont débuté en juin par les démolitions réalisées par les bénévoles du club de foot. Actuellement les travaux d'isolation sont en cours. Ils sont réalisés par les employés communaux. Les travaux devraient être achevés mi-décembre.

Les travaux sont réalisés par les entreprises locales suivantes :

Maçonnerie : entreprise Jouanjan Franck_Plaintel

Charpente et Menuiseries extérieures : LP Bretagne_Bréhand

Couverture : CND Couverture_Pommeret

Placos et menuiseries intérieures : Plac'West_Lamballe

Électricité, Plomberie, Ventilation et Chauffage : EP2C_Quesoy

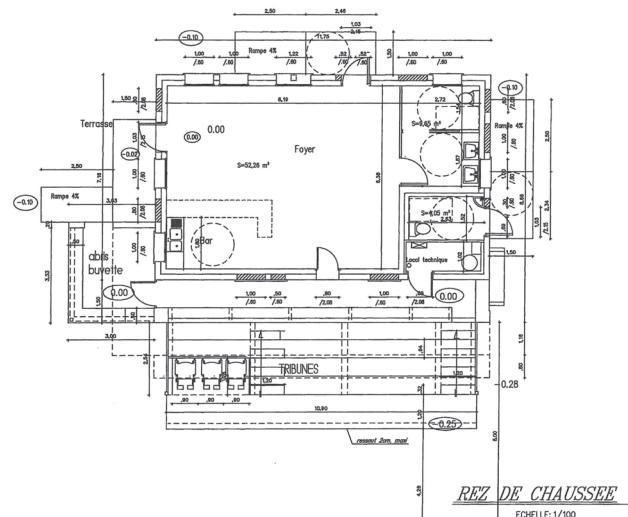
Carrelage : CRLB LE BORGNE_Quesoy

Ravalement : S DECOR_Pommeret

Le montant des travaux réalisés par les entreprises est de 66 477,50 Euros TTC.

A cela s'ajoute les travaux d'isolation réalisées en régie et les travaux réalisés par les bénévoles (démolitions et peintures).

Un grand merci aux bénévoles et aux employés des services techniques de POMMERET pour leur participation.



LES ASSOCIATIONS ONT DÉFINI LEUR CALENDRIER

Dix associations étaient représentées, **jeudi 25 septembre**, pour accorder leurs dates sur le calendrier 2026. Animée par Brigitte Jaffrelot, adjointe au sport et à la culture, et Catherine Barreau, agent administratif, la réunion rassemblait le club de tennis, les cyclos, l'association des parents d'élèves de l'école catholique (Apel), l'amicale laïque, Gwitibunan, le basket, Sport pour tous, la Cité des jeux, l'écurie de l'Hévooude et les Poms'd'argent, qui fêteront leurs 50 années d'existence le 10 décembre 2026.

Après avoir rappelé les procédures de réservation des salles et les recommandations d'usage concernant les lumières, le chauffage et la fermeture des portes, Brigitte Jaffrelot a souligné quelques problèmes concernant la gestion de la vaisselle de la cuisine de la salle « Les Champs-Clos ». « Nous avons récupéré de la vaisselle dans un état inacceptable, a-t-elle déploré. Nous allons devoir délibérer prochainement pour fixer une participation financière en fonction des problèmes rencontrés. Je précise que cet état de fait concerne plus des particuliers que les associations. »

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES



Les taupes sont des mammifères omnivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON des Côtes d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage.

OBJECTIF DE LA FORMATION : Acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

DURÉE : Une demi-journée (samedi matin).

CONTENU : La taupe, les moyens de lutte.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ouverte à tous, gratuite dans le cadre de l'adhésion de la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer à la Convention Multi-Services de la FDGDON 22.

PLUSIEURS JOURNÉES SERONT ORGANISÉES À L'AUTOMNE 2025

INSCRIPTION : TROIS POSSIBILITÉS

Par mail : fgdon22@innoval.com ; par téléphone : 02 96 01 37 90 ; par courrier : FDGDON 22 - 13 Rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN

Vous serez averti par courrier de la date de la formation, deux semaines avant celle-ci.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La population de Pommeret est invitée à commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France, **à partir de 10h30**. Un dépôt de gerbe sera effectué au Monument aux Morts en présence de la fanfare de Quessoy. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Maison des Associations.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 mars** (1er tour) et **22 mars** (2ème tour) 2026.

Lors de ce vote, les électeurs désigneront les conseillers municipaux et les conseillers communautaires (représentants des communes dans les intercommunalités).

Les personnes non inscrites sur les listes électorales peuvent déposer leur demande jusqu'au 6 février 2026.

Vous pouvez vous inscrire :

- Sur internet via le site service-public.fr : Identifiez-vous avec vos identifiants France Connect ou créer un compte, renseignez le formulaire d'inscription et télécharger un justificatif de domicile
- En vous rendant en mairie de Pommeret avec les pièces suivantes : un justificatif de domicile et un justificatif d'identité

L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE RECONNU POUR LA COMMUNE DE POMMERET

A la suite dégâts occasionnés par les inondations et coulées de boues consécutives aux intempéries des 21 et 22 septembre, le maire de Pommeret, Serge Guinard, avait déposé une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. **Samedi 27 septembre**, l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune de Pommeret ainsi que pour 17 autres communes des Côtes d'Armor.

L'enclenchement de cette procédure par arrêté au Journal Officiel permet de lancer rapidement les démarches d'indemnisation pour les citoyens touchés.

Sur la commune 20 à 25 maisons et certaines entreprises ont été impactées. C'est essentiellement le bourg et la partie nord de la commune qui ont subi un violent et intense orage de 3 heures, imprévisible, avec par endroit plus de 96 mm de précipitation.

Il s'agit d'un épisode météorologique « exceptionnel », qui de mémoire d'habitant ne s'est jamais produit sur Pommeret.

Pour rappel les sinistrés disposent d'un délai maximum de 30 jours à compter du 27 septembre pour faire valoir leurs droits auprès des assureurs.



INFOS AGGLOMERATIONS LAMBALLE TERRE ET MER

> DEVENIR BABYSITTER

La rentrée scolaire tout juste effectuée, trouver une personne de confiance pour garder ses enfants n'est pas toujours simple. Pour répondre à ce besoin, la Structure Info Jeunes (SIJ), en partenariat avec le service Petite Enfance, propose un atelier destiné aux jeunes qui souhaitent faire du babysitting.

Ouvert aux jeunes à partir de 16 ans, cet atelier permet d'intégrer le fichier de baby-sitters mis à disposition des familles. Une initiative qui facilite la rencontre entre parents en recherche d'un mode de garde ponctuel et jeunes motivés à s'investir auprès des enfants.

Jeudi 30 octobre, à Bréhand.

Plus d'infos auprès de la SIJ au 02 96 50 87 90.

> PARENTS, DES ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS POUR VOUS !

C'est la rentrée pour les petits mais aussi pour les grands ! Le Centre Social Intercommunal propose plusieurs temps fort à la rentrée pour les parents mais aussi pour les enfants :

- **Anim'& Vous** : des activités pour partager des moments entre parents et enfants.

- **Parents, parlons-en** : des soirées ou après-midi pour échanger avec d'autres parents, rencontrer des professionnels et repartir avec des idées.

Envie d'en savoir plus sur ces événements ? Rendez-vous sur www.lamballe-terre-mer.bzh sur la page « Parentalité »

> LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS VOUS OUvre SES PORTES !

Soutenu par Lamballe Terre & Mer, ce lieu est un espace adapté où vos enfants pourront jouer, explorer et faire de nouvelles rencontres, pendant que vous pourrez partager des moments ou des conseils entre parents. L'association Parenteizh sera là pour vous accueillir et vous écouter.

Ouverture à partir du 13 septembre 2025. Les 2e et 4e samedis du mois de 9h30 à 12h30. Pour les **enfants de moins de 6 ans**, pour les parents et futurs parents !

Rendez-vous dans les locaux de la crèche La Farandole, 34 rue Jean Jaurès, à Lamballe-Armor.

Besoin de renseignements ? Contactez le 07 43 44 63 63.

> INTERDICTION DE FUMER DANS LES ESPACES EXTERIEURS

Comme vous le savez très certainement, le Gouvernement a étendu cet été (décret du 27 juin 2025) l'interdiction de fumer à de nouveaux espaces extérieurs :

- **Parcs et jardins publics**
- **Plages** pendant la saison balnéaire
- **Zones affectées à l'attente des voyageurs**
- **Espaces non couverts** des bibliothèques et des équipements sportifs

Et, depuis le 23 juillet 2025, aux abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, aux horaires d'ouverture, dans un périmètre d'au moins 10 mètres (arrêté du 21 juillet 2025).

> PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX : CANDIDATEZ AUX VŒUX 2026 !

À l'occasion de sa cérémonie des vœux institutionnels, mardi 20 janvier 2026 à la Halle des Sports du Liffré (Lamballe-Armor), Lamballe Terre & Mer souhaite mettre à l'honneur le savoir-faire local.

Un appel à candidature est lancé auprès des producteurs et artisans du territoire pour proposer leurs produits lors du cocktail dinatoire. Les entreprises ciblées sont les exploitations agricoles du territoire, pêcheurs, entreprises aquacoles, artisans, de moins de 10 salariés, en circuit court.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2025 via le formulaire en ligne.

Renseignements et candidatures sur www.lamballe-terre-mer.bzh.



MEMENTO D'URGENCE

SAMU : 15

Police : 17

Police municipale : 06 03 12 32 83

Pompiers : 18

**Centre Antipoison RENNES :
02 99 59 22 22**

Enfance Maltraitée : 119

SAMU Social : 115

Memento de numéros utiles sur la commune

**Infirmières : Elodie GLATRE
et Karine TORREGROSSA
06 03 35 15 00**

**Diététicienne : Laurence GOUFFIER
06 52 76 57 59**

**Kinésithérapeutes : Mme Camille DELECOMPT - M. Jacky HARNOIST - M. Fabien ROLLAND - M. Théo BAQUER EGBERT
06 31 93 21 12**

**Rendez-vous à prendre sur :
MonRdvKiné.fr**

**Sages-femmes : Florence BOUGIS
06 43 36 18 70
et Virginie MARIOTTI-LIGAVAN
06 43 36 64 64**

**Puéricultrice : Maud CHOPIN
06 30 33 80 94**

Mairie : 02 96 34 33 54

Bibliothèque : 02 96 34 22 34

Distribus : 02 96 32 33 34 service et appel gratuits (sur simple appel la navette vient vous chercher à domicile, réserver au plus tard la veille avant 17h).

État civil

Décès :

- HUBY Gilles, le 22/09/2025
- NICOLAS Didier, le 28/09/2025

Mariages :

- VEILLET Hugo et COLLIN Alizée, le 13/09/2025
- MAROT Antoine et MENOU Martine, le 20/09/2025

JEUDI DU PRESSOIR

Novembre : 6 : Couscous
13 : Jambon à l'os
19 : Poulet basquaise
27 : Blanquette de veau

Plat à consommer sur place ou à emporter

Couscous tous les premiers jeudi du mois

Réservation : 02 96 34 34 07

PARLEZ-VOUS
GALLO ?



ASTORE CI QUE LE MONDE OUEYENT HAOT ZON
DÉ APARAI POU QUIR POU HAOT... DEMEZÉ QUE JE
SE UN EQHIPAJÉ JE TERSAOYE DE 3 MET DE HAOT
QUAND O CAOSE MA BOURGOISE.

(Traduction : Maintenant que les gens entendent mal ils ont des appareils pour bien entendre. Désormais que je suis équipé je fais un bond de 3 mètres quand elle parle ma femme !)

L'intégralité des délibérations
du conseil municipal est
téléchargeable sur le site internet :
www.pommeret22.fr

Contact : 02 96 34 33 54